

DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON
Malzéville

Nombre de conseillers en
exercice 10
de présents 8
de votants 9

OBJET

2025-12
Convention pour les Travaux
d'Intérêt Général (TIG)

Convocation établie le 2 septembre
2025

Transmise à la Préfecture le 23
septembre 2025

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Dominique MATHEY ; Paulette CLEMENT ; Guy FURDIN ; Olivier KUBLER ; Arnaud MELINE ; Philippe PIERRAT ; Valérie LHUILLIER ; Fabrice WIEGERT.

Était absent excusé : David RICHARD

Pouvoirs : David RICHARD à Paulette CLEMENT

Était absent non excusé : Gilles JONCHERAY

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le maire propose la signature d'une convention qui permettra d'accueillir une personne dans le cadre légal fixé par celle-ci pour l'aménagement du cimetière sous l'organisation de Guy Furdin.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 8 pour et 1 abstention :

- Accepte la signature de convention pour les travaux d'intérêt général.

La commune de Dommartin-sous-Amance accepte d'accueillir un « tigeste » * qui, accompagné de l'employé municipal, participera à la végétalisation d'une allée du cimetière. Prestation effectuée en 2 temps cet automne (OCT/NOV).

Pour les modalités techniques, se référer au courrier envoyé par l'adjoint tuteur Monsieur Furdin à Madame Laurent, référente territoriale 54 TIG.

*personne effectuant un Travail d'Intérêt Général

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 23 septembre 2025

Le Maire, Dominique MATHEY

La secrétaire de séance,
Paulette CLEMENT

